Je ne prendrais pas la plume pour répondre encore une fois aux observations du *Catholique*, si je ne craignais qu'elles ne fissent quelqu'impression sur des personnes simples et peu instruites dans l'écriture.

Je redis encore une fois que si je n'ai pas nommé le Prêtre, c'est uniquement par égard pour lui et pour ne pas venir dans cette discussion à des personnalités.

Vous dites dans votre première page, que dans le passage de St. Mattheu, Jésus Christ ne condamnait qne l'abus des traditions. Sur quoi faites vous reposer cette explication ? En quoi d'ailleurs faites vous consister l'abus des traditions ? Tout homme, qui lira ce passage avec attention, verra que Jésus Christ y condamne les traditions contraires à l'Ecriture Sainte, et c'est ce que vous auriez probablement dit si vous aviez fut plus d'attention. On demande à Jésus Christ, pourquoi vos disciples violent ils la tradition des anciens ? Il répond, pourquoi vous mêmes violez vous le commandement de Dieu pour suivre vos traditions ? On ne peut s'empecher ici de faire un rapprochement frappant, et cette question que Jésus Christ faisait, nous n'avons que trop de sujet de la faire aujourd'hui à l'Eglise Romaine. Les passages de St. Paul que vous citez à cet égard ne prouvent rien ; car il y est question des traditions qui étaient les enseignements même de St. Paul, et qui par conséquent n'avaient rien de contraire à l'écriture, et non pas de cet amas de maximes humaines, nées dans les siécles de barbarie, et qui doivent retomber dans l'oublé, à mesure que les hommes sortiront de l'ignorance où ils ne que sont trop plongés.

Je ne veux point vous suivre dans tous vos raisonnements, ni m'écarter du sujet de cette discussion, qui est de savoir si vous enseignez d'une manière conforme à la Bible ; malgré tout ce que vous dites, vos citations ne m'ont point convaincre. Le passage que

vous citez, Matthieu 18, 17, ne prouve rien de ce que vous dites ; il y est question d'un pecheur qui ne veut pas se réconcilier avec son frère, pour quoi l'Eglise l'invite à le faire. Mais c'est donner une trop grande extension au sens de ce verset, que de croire qu'il autorise les Prêtres à enseigner toutes sortes de doctrines qui n'ont aucun fondement dans l'écriture. Le passage, Luc 10, 16, fait contre vous, car c'est précisement parceque nous écoutons les Apôtres et les Prophêtes, que nous ne pouvons pas vous écouter lorsque vos enseignements ne sont pas conformes aux leurs. C'est bien surement là ce qui auraient fait les fidèles de Berée : ils finissaient toujours par aller consulter l'écriture, si ils eussent du mettre la parole des Prêtres au dessus de la parole de Dieu, leur exemple ne serait pas proposé dans l'écriture comme devant être suivi. Ils examinaient la doctrine de St. Paul par l'écriture. Pourquoi s'étonnerait ou donc que par la même règle nous examinions la doctrine de Rome.

Nous sommes bien éloignés de vous envier votre catalogue de Saints ; car nous savons comment il a été rempli, et ce qu'ont été plusieurs de ceux que vous avez canonisés. Le passage que vous citez pour prouver qu'on doit les invoquer ne prouve pas ce que vous dites. Il y un question des frères qui sont vivants ; or dans toute l'écriture la prière est recommandée, et il est dit qu'on doit prièr les uns pour les autres : mais nulle part il n'est dit qu'il faille invoquer le morts, et nulle part nous ne voyons dans l'écriture qu'on ait invoqué St. Noë, St. Abraham, &c. Il faut que vous soyez bien embarassé si vous n'avez que ce passage à citer.

Quant au passage 1 Cor. xiv. vous auriez du lire tout le chapitre, et vous auriez vu que St. Paul semble vous avoir eu en vue lorsqu'il l'écrivait. Lisez le v. 19. J'aimerais mieux ne dire dans l'Eglise que cinq paroles, qui fussent comprises pour en instruire aussi les autres, que dire dix mille dans une langue inconnue. L'etendue de ces paroles est prophetique : il semble que l'Esprit Saint avait en vue ce decret du Concile de Trente. Quiconque dira qu'une langue vulgaire doit être employée à l'office de la Messe, qu'il soit anathême.

Vous nous parlez de l'immolation du corps de Christ qui se fait tous les jours. J'avoue que je ne comprends pas encore ce que vous entendez par ce préjude dont vous nous parlez. Il est dit

dans l'écriture que Jésus Christ est assis à la droite de Dieu. Il faut donc le chercher au ciel, et non pas dans les mains du Prêtre dans tous les lieux du monde à la fois. Lisez l'institution de la scène, 1 Cor. xi. 23. Vous y verrez que la cène a été instituée pour *annoncer* la mort du Sauveur, et non pas pour le sacrifier. Vous y verrez que le Sauveur était devant une table et non pas devant un autel : qu'il offrait du pain et du vin, et l'on y voit ni adoration d'hostie, ni élévation des sacrements, ni rien qui approche de la Messe. Nous savons d'ailleurs que la Messe n'est pas autre chose qu'une invention très lucrative du Pape Innocent III. Je continue donc a regarder ce sacrifice non sanglant comme n'ayant aucun fondement dans l'écriture. Jésus Christ lui même explique comment nous devons entendre, *ceci est mon corps*, lorsqu'il dit Jean vi. 64. C'est l'esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je dis sont esprit et vie.

Vous dites que le passage que j'ai cité à l'égard de la coupe est faux, et n'existe pas dans la Bible. Si vous aviez pris la peine de consulter vous auriez lu, et prenant la coupe, il rendit graces et dit, Buvez en tous ; de même, 1 Cor. xi. 23. Que chacun s'éprouve soi même, et qu'ainsi il mange ce pain et boive cette coupe. Je suis enfin etonné que vous citiez St. Jean a cet égard, si il a commandé de manger le pain, peut on en conclure qu'il a défendu de boire la coupe, et d'ailleurs vous savez qu'il n'a écrit que pour les habitans de l'Asie Mineure.

Vous avez eu tort si vous avez cru que j'ai eu en vue les Prêtres de cette ville, dans ce que j'ai dit de l'état de l'Eglise, page 2.— Je me garderai bien de telles inculpations. J'ai seulement dit qu'au quinzè siècle on vendait le pardon des pèchés, et c'est une chose connue de tout le monde qu'on vendait publiquement dès indulgences pour toutes sortes de pèchés ; c'est en partie du produit de ce trafic que l'Eglise de St. Pierre à Rome a été batie ; c'est aussi à cette occasion que tant des membres se sont separés de Jésus Christ. C'est aussi un fait qu'au quinze siècle rien n'égalait l'extrême corruption et la profonde ignorance des docteurs infaillibles. Il suffie d'ouvrir au hasard un auteur quelconque de ce siècle là pour s'en convaincre.

Je voudrais encore savoir en quoi vous blamez le culte que les Payens rendaient à leurs Dieux. Ils disaient comme vous, ce n'est

ni le bois, ni la pierre que nous adorons. A quoi servent d'ailleurs toutes ces discussions sur un article, ou le commandement de Dieu est si formel. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut au ciel, &c. Vous avez bonne grace de citer Solomon ; certes ce pieux roi aurait cru commettre une grande abomination, s'il avait mis dans son temple une image pour être invoquée, et il était loin de s'attendre qu'on citerait son nom pour justifier le culte des images dans les Eglises Catholiques.

Je termine ici ces observations, peut-être déja trop longues, et je ne propose pas de faire une reponse subsequente. Je serais heureux si cette discussion avait pu engager quelques personnes à lire et a étudier la Bible, d'après le précepte : enquerrez vous diligiment des écritures. Je ne pris pas m'empêcher cependant de croire que ces discussions sont prématurées. Le tems seul et les circonstances ménagées par la Providence ameneront le règne de la vérité. Chaque jour l'ignorance diminue, et l'on voit les vieilles erreurs et les vieux préjugés disparaître devant une raison plus éclairée. L'homme protestera toujours plus contre ceux, qui voudront lui ravir se qu'il a de plus précieux, savoir, la faculté de penser et d'examiner ; et la religion Catholique elle même devra necessairement passer au creuset de l'examen, et malheur a elle si elle ne peut pas soutenir cet examen. Si les Prêtres étaient sages, ils commenceraient eux mêmes à séparer ce qui est la parole de Dieu de toutes les choses contraires à la raison et a l'écriture ; car si ils ne le font pas, il viendra un tems où on le fera sans eux. En attendant que ce temps arrive, on ne peut que prier pour le maintien d'un principe que vous ne professez point dans votre dernière déclaration : c'est celui d'une tolérance mutuelle et sincère—sans la quelle il ne peut y avoir ni sureté ni répos dans la monde.